

Etude sur l'Education en situation d'urgence, de crises et de vulnérabilité au Sahel

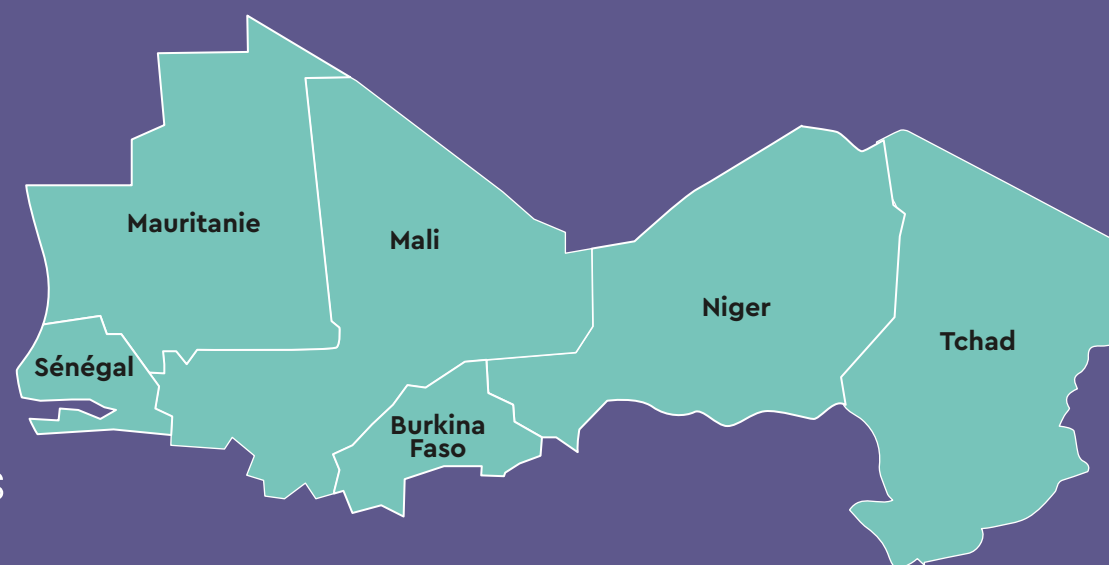
Date de réalisation de l'étude Novembre 2021

Objectif de l'étude

- ✓ Mener une réflexion sur les mécanismes d'adaptation de l'aide au développement aux enjeux liés à l'éducation en situation d'urgence, de crises et de vulnérabilité dans la région du Sahel.

Caractéristiques de l'étude :

- ✓ Une étude multi-pays, 6 pays : Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie et Sénégal avec 4 enquêtes de terrain effectuées au Mali, Burkina Faso, Niger, et Tchad sur des terrains choisis : sites des déplacés, camps des réfugiés.
- ✓ Une étude qui repose sur une revue documentaire : documents issus de Ministères de l'Education, PTF, ONG, etc. et 209 entretiens et focus groupes conduits dans 4 pays avec des enseignants, responsables des services déconcentrés et décentralisés des Etats dans le secteur de l'Education, des parents d'élèves, des élèves, des représentants d'associations de parents d'élèves et de mères d'élèves, etc.
- ✓ Une équipe de recherche constituée de 4 experts nationaux et 2 experts internationaux ;



Eléments de contexte

Les pays de la zone sahélienne font face à de nombreux défis : croissance forte et durable de la population ; contraintes climatiques et politiques ; pression foncière sur les terres agricoles, rareté du travail et développement des inégalités, or ces défis impactent le secteur éducatif. Les crises sécuritaires et la crise sanitaire liée au COVID 19 ont occasionnés la fermeture temporaire des écoles et ont provoqué la nécessité de développer de nouvelles formes d'enseignement pour assurer la continuité éducative.

Les menaces sécuritaires sur les écoles ont entraîné la surpopulation des écoles dans les régions sécurisées et la concentration des déplacés internes dans les régions sécurisées s'accompagnent d'un problème d'accès à une éducation de qualité.

En 2020 = +1.8 million
de personnes
ont été contraintes de se déplacer dans
les pays du Sahel central

> 60%
sont
des enfants.

Résultats de l'étude

Prise en charge institutionnelle de l'Education en Situation d'Urgence (ESU)

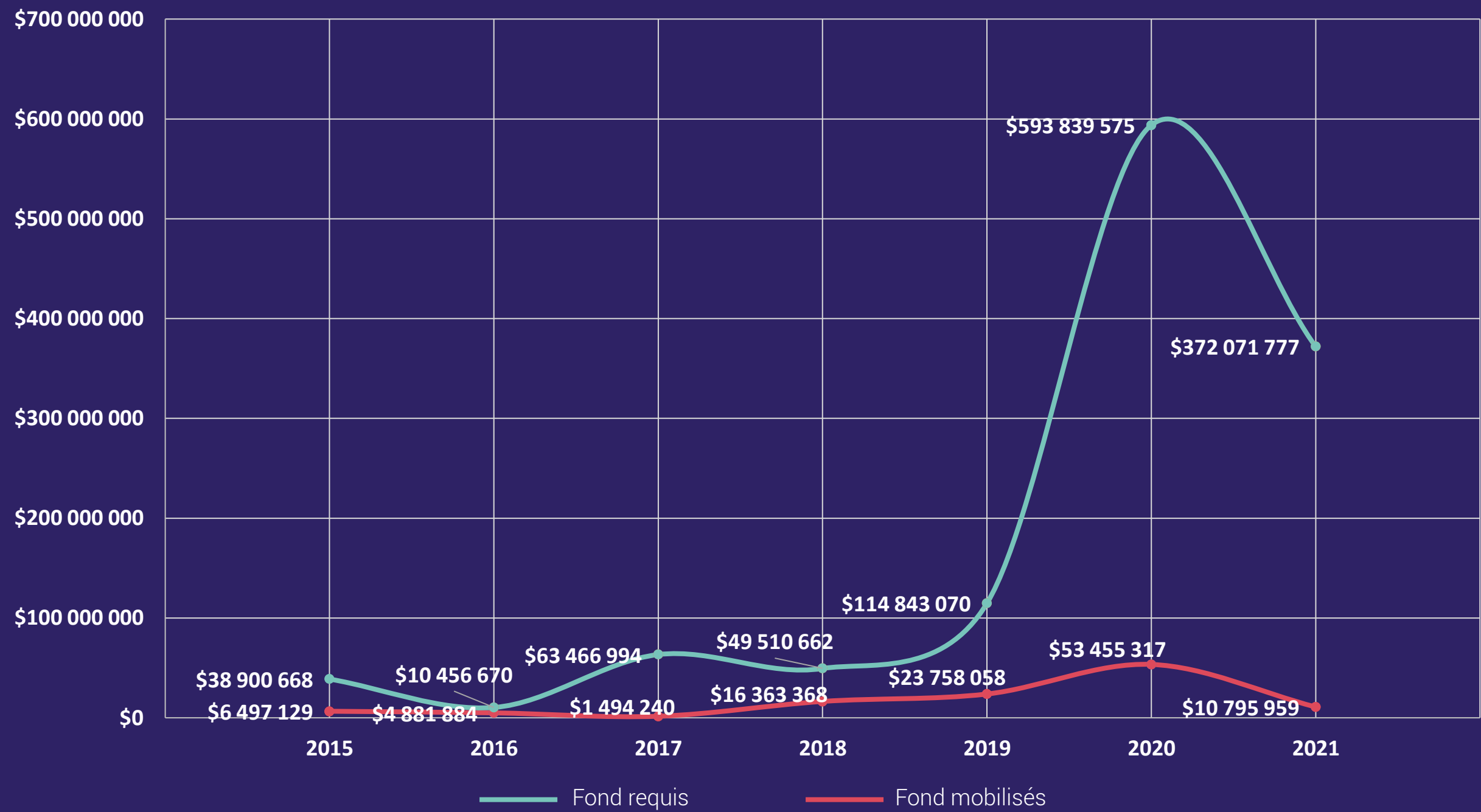
PAYS	RECONNAISSANCE DE L'ESU DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	EXISTENCE D'UN SERVICE SPÉCIFIQUE À L'ESU AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION	EXISTENCE DU CLUSTER EDUCATION DANS LE PAYS	EXISTENCE D'UN SYSTÈME DE COLLECTE DE DONNÉES ESU DANS LE PAYS	EXISTENCE D'UN COFINANCEMENT DOMESTIQUE OBLIGATOIRE	EXISTENCE D'UN MECANISME DE SUIVI-EVALUATION
Burkina Faso	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Mali	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
Mauritanie	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Niger	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Sénégal	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Tchad	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

Des initiatives sont menées par les Etats pour répondre aux défis et besoins, notamment :

- > La remobilisation des enseignants à la retraite et le recrutement de volontaires ;
- > La pédagogie multigrades : prise en charge des classes multi-niveaux ;
- > L'élaboration de supports pédagogiques en ligne : école à la radio et e-learning durant la crise sanitaire.

Toutefois, le taux de couverture du financement de l'ESU en contexte humanitaire évolue en dents de scie depuis 2010 et demeure bas, alors que les besoins, eux, ne cessent de croître.

Taux de couverture du financement de l'ESU en contexte humanitaire



Source : FTS/OCHA

Initiatives de la société civile



Plusieurs initiatives positives sont développées par la société civile (ONG) et les communautés locales pour assurer un service minimum éducatif dans les contextes de crises au Sahel. Les Associations de Mères d'Elèves au Tchad, par exemple, soutiennent la scolarisation des filles : elles appuient les Associations de Parents d'Elèves et les directions des écoles dans le fonctionnement pratique des établissements (cantines scolaires, entretien des locaux, suivi des élèves pendant les récréations, etc.) tout en développant des actions de sensibilisation à la scolarisation des filles auprès des communautés locales

L'étude présente plusieurs déterminants et faiblesses du financement de l'ESU.

- Un manque de financement : la priorisation du financement de l'ESU répond plus aux préoccupations des donateurs (acteurs humanitaires essentiellement et de développement) que des bénéficiaires, selon les expériences collectées au Burkina Faso et au Niger. Conscients du fait que la prise en charge des menaces qui fragilisent leurs systèmes éducatifs ne relèvent pas de leur responsabilité en termes de financement, les pays du Sahel sont financièrement démobilisés à ce sujet.
- L'absence de structure de coordination institutionnelle de l'ESU au niveau des Etats : il n'existe pas de dispositif institutionnel adéquat pour suivre et coordonner toutes les dynamiques et initiatives, notamment des bailleurs (elles sont actuellement morcelées en « clusters »).
- Un manque de rationalisation de la prise en charge de l'ESU : Les Etats répondent aux besoins « au coup par coup » chaque fois sur survient une crise.



Propositions de l'équipe de recherche :

i) Capitaliser les acquis de l'APD à travers la reconfiguration de l'ESU :

- Redynamiser les outils existants - notamment les Déclarations de Rome et Paris dont les dispositions prévoient que le financement de l'ESU fasse l'objet d'une évaluation des besoins et des moyens qui lui sont consacrés Ces deux instruments n'ont presque jamais servi de référentiels et de repères aux organismes de financement du développement ni aux pays donateurs.

ii) Compléter les acquis avec les nouvelles exigences:

- Capitaliser les bonnes pratiques développées durant la crise sanitaire en matière de prise en charge des urgences ;
- Travailler à la mise en place d'une agence de régulation et de coordination de l'aide à l'éducation en situation d'urgence dans chaque pays. Avec une double mission à la fois i) stratégique et programmatique et ii) de coordination des opérations ;
- Mettre en place des mécanismes innovants de mobilisation interne des financements de l'ESU et structurer la mise à contribution des communautés et des diasporas qui demeurent mal encadrées ;
- Dans la phase de mobilisation des fonds, travailler à réduire le nombre d'étapes et instaurer un système permettant la diligence dans le traitement des dossiers.

Conclusions de l'Etude



Les crises sécuritaires, humanitaires et sanitaires impactent considérablement l'accès des enfants à l'éducation, de même que la qualité et la responsabilité pédagogique de l'école.



Le financement de l'ESU est essentiellement humanitaire. Les bailleurs de fonds dits « de développement » financent aussi l'ESU, mais au total la couverture générale des besoins reste faible.



Des initiatives proposées par les ONG et les communautés permettent d'assurer un service éducatif minimum dans les contextes de crises au Sahel. Celles-ci pourraient s'améliorer si elles sont financées de manière durable par les bailleurs.



La contribution des diasporas et des communautés locales pourrait devenir un instrument efficace de financement de l'ESU si elle est mieux encadrée à travers un mécanisme durable visant à la systématiser et à la structurer. La société civile a également besoin d'une telle ingénierie de régulation pour assurer l'efficacité du financement qu'elle draine. Il paraît nécessaire de mettre en place une agence de régulation et coordination des urgences dans chacun des pays concernés par la présente étude.

Recommandations opérationnelles

En faveur du renforcement des capacités de pilotage national : Améliorer les capacités de la coordination de l'ESU au niveau de chaque pays.

Renforcer les structures publiques dédiées à l'ESU



- Réaliser des audits institutionnels dans les ministères concernés par l'éducation
- Développer des actions de renforcement des capacités adaptées aux structures
- Mettre en œuvre un suivi-évaluation du processus.

Développer un système de gestion des données sur l'ESU au bénéfice des ministères partenaires dans les 6 pays



- Développer des diagnostics (données, systèmes existants)
- Concevoir une base de données géoréférencées sur l'ESU dans chaque pays
- Développer et déployer l'outil
- Partager et diffuser les résultats
- Mettre en œuvre l'outil dans le cadre du suivi-évaluation de l'ESU.

En faveur du renforcement des capacités des acteurs intermédiaires

Renforcer les capacités des organisations de la société et des autorités locales impliquées dans l'ESU avec un mode d'appui défini et mis en œuvre.



- Diagnostic de l'existant
- Développement de plans de renforcement adaptés à la typologie des acteurs
- Mise en œuvre des plans développés

En faveur de la prise en charge des besoins de terrain

Créer un Fonds Fiduciaire destiné aux associations des parents et mères d'élèves.



Les organisations communautaires pourront accéder à ces fonds par des mécanismes de financement en cascades. Des conventions de gestion pourront être signées entre ce Fonds Fiduciaire et des organisations internationales reconnues pour leur capacité d'accompagnement des structures communautaires. Les gestionnaires intermédiaires (ONG internationales) assurent, à leur tour, le financement en cascade en fonction des besoins dans un territoire donné.

Diffuser l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) développée au Niger



Reproduire les modalités de la mise en œuvre du programme « Réduire la vulnérabilité du système éducatif nigérien face aux crises – financé par l'AFD » qui met en lien des acteurs internationaux et des acteurs étatiques nationaux et territoriaux). Cette approche reste cohérente avec les autres initiatives recommandées.